

**REPUBLIQUE
FRANCAISE
DEPARTEMENT
Charente-
Maritime**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de LE GUA
Séance du 9 juillet 2024**

**NOMBRE DE
MEMBRES**

Afférents au
Conseil
Municipal : 19

en exercice : 19

Nombre de
présents : 13

Nombre de
votants : 15

Date de
convocation
5 juillet 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle Jean Mercier, sous la présidence de Monsieur le Maire.

Présents : Monsieur Patrice BROUHARD, Maire – Madame ORTEGA Béatrice, Première Adjointe - Monsieur DELAGE Stéphane, Deuxième Adjoint - Monsieur REY Michel, troisième Adjoint - Monsieur KECHIDI Farid, Quatrième Adjoint- Madame GOMEZ Mauricette, Conseillère déléguée – Madame PREVOST Béatrice- Conseillère déléguée - Monsieur DEBRIE Didier- Madame DUBUC Nicole Madame BIGOT Marie-Pierre- Monsieur BONDOUX Guillaume- --Monsieur CHAGNOLEAU Joël -Madame BERUSSEAU Evelyne-

Excusés : Madame JOUANNET Ghislaine (a donné pouvoir à Madame PREVOST Béatrice, Monsieur LATREUILLE Alain (a donné pouvoir à Madame BERUSSEAU Evelyne)

Absents : Madame CHAPRON Christine, Monsieur VICI Laurent, Madame SICARD Alix, Madame STRADY Emmanuelle
A été nommé secrétaire de séance : Madame ORTEGA Béatrice

2024 07 46 - Chaufferie collective – demande de subvention

Vu le code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2024-03-09,

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la commune ne pourra pas bénéficier de la subvention DETR dans le cadre du programme de chaufferie gaz collective; et que la maîtrise d'œuvre a revu à la hausse le montant de ses honoraires.

Ainsi, il est proposé le plan de financement suivant :

DEPENSES	HT	RECETTES	
TRAVAUX	279 016.64	Dsil exceptionnelle notifiée Partie école garderie	97 858.00
MAITRISE D'OEUVRE	31 109.42	DETR	Non subventionné
MISSION CONTROLE TECHNIQUE	2 620.00	Autofinancement	216 628.06
MISSION SPS	1 740.00		
TOTAL	314 486.06		314 486.06

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

- **Adopte l'opération et les modalités de financement,**
- **Approuve le plan de financement prévisionnel, tel que présenté,**

AR Prefecture

017-211701859-20240709-P2024_07_46-DE
Reçu le 16/07/2024

➤ **Autorise M. Le Maire à signer tous documents relatifs à cette opération.**

Fait et délibéré à LE GUA, les jours, mois et ans susdits

Ont signé au registre les membres présents,
Pour extrait conforme,

Auteur de l'acte : conseil municipal

Transmis au Représentant de l'Etat le : *16 juillet 2024*

Publiée sur le site internet le : *20 juillet 2024*

Le GUA, le 15 juillet 2024,

Le Maire, Patrice BROUHARD

